



Bien Vivre à Cos

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2026

Sommaire

ÉDITORIAL DU MAIRE	2
L'ACTIVITÉ MUNICIPALE	3
LE BUDGET ET L'ACTIVITÉ MUNICIPALE	4
LE CAMPING ET LES BÂTIMENTS COMMUNAUX	5
VIVRE À COS	6
DERNIÈRES NOUVELLES	7
INFORMATIONS PRATIQUES	8

En couverture : la mairie Cos

L'année 2026 verra s'achever notre mandat. Une nouvelle équipe doit prendre le relais, apportant du sang neuf et du renouvellement. Nous aurons évidemment à cœur de lui dresser un bilan détaillé de ces six années de travail et de lui apporter le meilleur appui pour prendre les rênes de la municipalité.

Ce bulletin, comme chaque début d'année, rappelle quelques éléments saillants de l'exercice écoulé pour illustrer l'information diffusée sur le site internet



Pâture sur le plat de Rousseau



Environs de Cos



Les nouveaux
luminaires
de fin d'année

de la commune. Nous réservons à nos successeurs une communication plus approfondie, détaillant les considérations techniques et les divers aléas ayant facilité ou freiné le déroulement des opérations engagées.

C'est une banalité de dire la tendance des projets à prendre du temps à se réaliser, chacun des Cossois peut en faire l'expérience à titre personnel. La gestion municipale n'échappe pas à cette évidence et ne s'appréhende pas qu'à l'horizon d'un mandat. Les affaires en cours ou en instance ne manquent pas ! Elles peuvent d'autant mieux se poursuivre que se dissipent les turbulences liées à la concentration, sur une même année, du départ des trois agents municipaux, pour la retraite ou pour développer un projet personnel.

Dès le premier jour du mandat, nous nous sommes inscrits dans la perspective d'une valorisation de la situation héritée des mandatures précédentes tout en actualisant les pratiques et les enjeux afin d'accroître la pérennité du fonctionnement de notre entreprise communale : un service public de proximité à moderniser en interaction avec de multiples acteurs, un cadre réglementaire et administratif en constante évolution et également une activité productive, spécificité notable et vitale de notre petite commune, que constitue la gestion directe du camping municipal et des six logements communaux.

Le contexte budgétaire des Comptes publics se resserre chaque année. Les petites communes jusqu'à présent épargnées seront toutefois impactées par la difficulté de leurs partenaires à

maintenir leur soutien à l'aménagement des territoires communaux. Pour autant sur Cos, depuis plus de 10 ans, le taux communal de fiscalité reste inchangé : les Cossois doivent notamment cet équilibre financier aux rentrées annexes précitées qui complètent notamment les recettes ordinaires. Ce système permet à la commune de financer 2,6 emplois, au bénéfice du service rendu aux Cossois même si, ponctuellement, la priorité doit être cédée aux besoins du camping. Merci pour votre attention aux efforts déployés par les élus et agents de la municipalité visant à optimiser la gestion courante et renforcer le positionnement de notre offre d'hébergement touristique.

Si le maintien, sur le long terme, de l'entretien et de l'aménagement des espaces publics communaux contribue à la qualité du cadre de vie, le « Bien vivre à Cos » se joue également dans le vivre ensemble, avec une population diversifiée pour laquelle le village peut être le lieu de moments à partager et d'expériences à échanger. Le Comité des fêtes apporte une précieuse contribution par ses nombreuses manifestations. Nous comptons également sur l'effet de curiosité suscité par l'activité, sur le site réaménagé de Rouzaud, du Centre de ressources de la Maison de la biodiversité qui animera les espaces publics communaux mis à sa disposition.

A titre personnel, après plus de 30 années consacrées au service de notre communauté, en tant que responsable associative, conseillère municipale, 1^{ère} adjointe puis maire, je referme ce chapitre de ma vie d'acteur public particulièrement enrichissant, fière d'avoir pu « mener le bateau à bon port » dans un contexte de mandat complexe et parfois difficile. Outre le soutien constant et productif de mes proches conseillers apportant leur compétence et leur énergie, j'ai pu m'appuyer sur un Conseil municipal motivé et participatif dans la prise de décisions collégiales visant l'intérêt général et le respect des engagements pris en début de mandat.

Avec mes meilleurs voeux de santé et de bonheur.

Marie-Christine Dubuc

*L'équipe municipale vous souhaite
une heureuse année 2026*

Les principales décisions du conseil municipal en 2025¹

JANVIER :

- ◆ Perspectives budgétaires et priorités des investissements de l'année
- ◆ Regroupement pédagogique avec St Martin de Caralp - poursuite de la démarche conjointe pour formalisation d'un projet opérationnel

MARS :

- ◆ Arrêt des comptes 2024 de la commune et du camping
- ◆ Ressources humaines : recrutements temporaires pour la gestion du camping et le secrétariat de mairie, ajustement du régime indemnitaire
- ◆ Gestion du camping : adaptation de la tarification des emplacements
- ◆ Travaux : validation des devis, principes sur le financement des améliorations des écoulements superficiels provenant de la voirie
- ◆ Urbanisme PLUi-H² - retour sur l'atelier communal de février

AVRIL :

- ◆ Budgets 2025 de la commune et du camping
- ◆ Gestion du camping : ajustements au règlement intérieur et à la tarification
- ◆ Voirie : dispositions préventives concernant la sécurisation de la circulation sur la route de Lizonne
- ◆ Groupe de travail « espaces communaux » : retour sur la réunion de mars (cimetière, aire de jeux d'enfants)

JUIN :

- ◆ Ressources humaines : emplois d'adjoints techniques, cotisation patronale à la caisse de prévoyance
- ◆ Voirie : abaissement temporaire du tonnage limité de la route de Lizonne
- ◆ Urbanisme PLUi-H² - avis de la commune sur le projet devant être arrêté par le conseil de L'agglo Foix-Varilhes

- ◆ Convention Babushka pour activité saisonnière à la réception du camping
- ◆ Aire de jeux d'enfants : recentrage du projet

AOÛT :

- ◆ Plainte pour réalisation illégale d'une piste sur parcelles privées au lieu-dit « Bente Farine »

SEPTEMBRE :

- ◆ Circulation route de Lizonne - concertation avec les riverains, commande d'une étude géotechnique
- ◆ Circulation route de Barthe : réunion de concertation avec les propriétaires et usagers pour une prolongation de la voirie
- ◆ Avancement des travaux : logements communaux, aire de jeux d'enfants, autres travaux (voirie, camping, site de Rouzaud)
- ◆ Finances : décision modificative n°1,

projections budgétaires

- ◆ Ressources humaines : orientations et recrutements au 01/01/2026
- ◆ Questions diverses : approbation de la charte PNR 2025-2040, référencement Guide du Routard pour le camping.

DÉCEMBRE :

- ◆ Décision modificative du budget pour la clôture de l'exercice
- ◆ Ressources humaines : montants des indemnités de fonction et complément d'activité, mutuelle, prolongation de contrat temporaire
- ◆ Signature des conventions ANA-CEN³ : accord-cadre et mises à disposition de terrains
- ◆ Circulation route de Lizonne : diagnostic géotechnique
- ◆ Travaux : programmation 2026 (voirie, espaces et bâtiments communaux, route de Lizonne, accès piéton Rouzaud, camping)

1 - Plus d'informations sur le site www.mairiedecos.fr - rubrique Municipalité / Délibérations du conseil

2 - PLUi-H : Plan local intercommunal Urbanisme - Habitat

3 - ANA-CEN Ariège : Association des Naturalistes de l'Ariège – Conservatoire des Espaces Naturels

Le Budget communal 2025

S'appuyant sur des excédents reportés de 184 k€ en fonctionnement et 55 k€ en investissement, ce budget, conformément aux engagements pris en début de mandat, est orienté par :

- une maîtrise raisonnée des dépenses courantes permettant de faire tourner la commune ainsi que les charges de personnel ;
- une stabilisation continue depuis plus de 10 ans des taux communaux d'imposition pour ne pas grever le pouvoir d'achat des habitants ;
- une réduction continue de la dette par l'absence de nouvel emprunt ;
- une optimisation des recettes issues du patrimoine communal afin de dégager les marges de manœuvre utiles au financement des investissements structurants de la commune.

Le budget primitif 2026 qui sera voté en mars selon les mêmes orientations constituera une base de travail solide pour démarrer sereinement le prochain mandat.

Le budget annexe du camping municipal

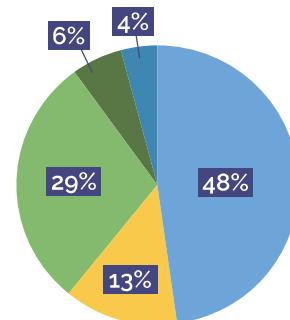
En fonctionnement, les recettes relatives aux emplacements avoisineront les 50 k€ cette année, une activité croissante assurée par la modernisation et la sécurisation de la gestion des réservations et des paiements.

Pour mémoire, les recettes issues des chalets installés à proximité, imputées sur le budget communal, retrouvent leur niveau de 2019 avec près de 23 K€ de recettes.

(1) la Commune de Cos emploie 3 employés (2,6 équivalent- temps plein) Nota : tous les montants sont exprimés en € HT

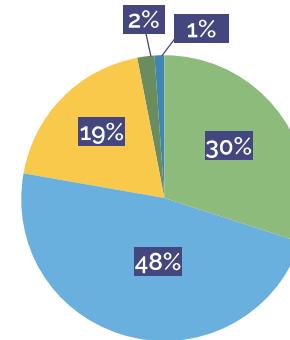
Recettes de fonctionnement 344 000 €

- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de services
- Autres produits
- Atténuation de charges

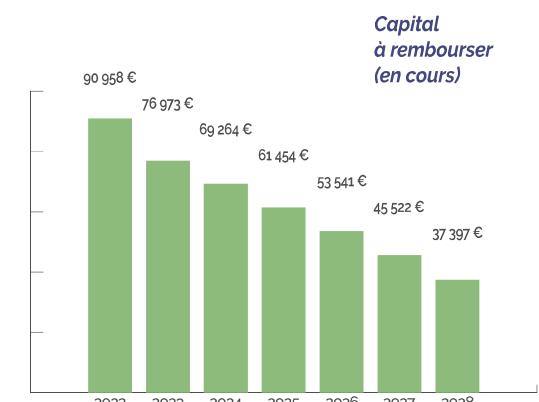


Dépenses de fonctionnement : 260 300 €

- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel
- Autres charges
- Charges de péréquation
- Intérêts des emprunts



Endettement de la Commune (projection 2022-2028)



Annuités remboursées						
19 932 €	13 985 €	7 708 €	7 810 €	7 914 €	8 019 €	8 125 €

Les logements communaux et l'hébergement touristique dégagent une recette nette de charges de fonctionnement (hors emplois permanents) représentant respectivement 13 % et 24 % des dépenses de fonctionnement globales (commune + camping), soit un total d'environ 120 k€.

Scènes de l'activité municipale

Réfection de terrasse



Reprise du réseau pluvial



Plantation de prairie fleurie



Pose de clôture



Cérémonie du 14 juillet



Cérémonie du 11 novembre



Le camping municipal sur le Guide du Routard



La notoriété du camping de Cos sur les réseaux sociaux a retenu l'attention du Guide du Routard qui l'a référencé dans son édition 2026. Deuxième saison de rôdage et d'observation depuis le départ à la retraite de Bernard Blazy, nos deux agents techniques ont bien passé le cap. L'expérience suggérant quelques nouveaux ajustements dans l'organisation et les équipements, la gestion en régie municipale peut être maintenue pour les prochaines années.

Pour les 32 emplacements (camping-cars et tentes), la fréquentation est en hausse (5 486 nuitées) avec une progression notable en mi-saison (44 % hors juillet-août).

Pour les cinq chalets en revanche, la tendance baissière de 2024 s'est reproduite (1 360 nuitées dont 66 % hors juillet-août), malgré les améliorations apportées aux équipements (rénovation totale de la literie, réfection et couverture d'une terrasse). La nouvelle formule de séjours courts (3 à 5 jours) en mi-saison a été bien accueillie (30% des séjours) répondant à une demande d'hébergement fractionnée à prix abordable.

Au total, le site a accueilli 2 409 adultes et 345 adolescents/ enfants. Le positionnement qualité / tarif de nos hébergements et le cadre du site restent des caractéristiques appréciées aux dire de nos visiteurs sur les réseaux sociaux.



Entrée du camping

Avis de recherche pour emploi saisonnier en juillet-août



Outre l'habituelle surveillance du bassin de baignade, un emploi d'été sera mis en place pour l'accueil-réception du camping, en renfort des deux agents municipaux, afin d'assurer en continu une présence sur site de 8h à 20h, 7 jours sur 7. En période de forte affluence, la présence effective d'un interlocuteur contribue au maintien du niveau de confort et de la qualité de service.

Un job d'été (35h/semaine sur 6 jours de 14h à 20h) qui peut intéresser un(e) jeune Cossois(e) !

La salle polyvalente toujours fortement demandée

Outre les activités du Comité des fêtes et des Cos'Boys, la salle est notamment prisée par des organismes associatifs ou publics, ainsi que des particuliers, pour des manifestations festives ou des réunions de travail. En 2025, la salle a été réservée 13 journées et 7 week-ends, représentant une recette pour la commune d'environ 4 000 €. Sont appréciés la taille de la grande salle, l'esplanade



La salle polyvalente



et la prochaine aire de jeux d'enfants

extérieure, les commodités de la cuisine et les possibilités offertes par la petite salle, ainsi que les espaces environnants (stationnement, abords immédiats hors circulation). L'aménagement

prochain d'une aire de jeux d'enfants sur le « pré » attenant à la salle renforcera l'attractivité du site pour les usagers de la salle tout en contribuant à l'animation des espaces communaux du village.

Le parc de logements communaux

Une douzaine de Cossois résident dans les six logements communaux :

- à l'étage au-dessus de la mairie, un T3 de 67 m²,
- au 10-12 de la rue de Rouzaud, deux T4 de 108 et 109 m²,
- au 14-16 de la route de La Plane de Caussou, un T4 de 115 m² et un T5 de 125 m²,
- au 2bis de la route de La Plane de Caussou, le chalet T2 de 43 m².



Place de la mairie



Rue de Rouzaud



Route de la Plane de Caussou



Route de la Plane de Caussou

Vivre à Cos

Plantation des talus



La Maison de la Biodiversité aménage ses abords

Pour accueillir les supports pédagogiques de plein air du Centre de ressources, un plan d'aménagement des abords a été élaboré sur les terrains communaux mis à disposition (voir encadré). Aussitôt le pré-aménagement réalisé par la commune, les bénévoles et salariés de l'ANA-CEN Ariège ont commencé à terrasser et à planter. L'année 2026 verra évoluer l'esplanade, le talus et son théâtre de plein air surplombant un espace naturel... un préau est notamment projeté en tête de talus. Sur l'espace intermédiaire traversé par le cheminement piéton descendant de la place de la mairie, la prairie accueillera un verger et son parcours de découverte de la biodiversité.

Les CosBoys dans leur 38^{ème} année

Avec un effectif à la hausse, l'équipe se renouvelle et se renforce en « recrutant » deux Argentins. Les Cossois amoureux du foot sont les bienvenus, rejoignez-nous ! Les rencontres avec les clubs de la Région entretiennent notre technique et notre ardeur. Avec *les meilleurs vœux des CosBoys*.

Les CosBoys et l'équipe de Bazière



Des conventions entre la commune de Cos et l'ANA-CEN Ariège

Deux conventions de mise à disposition de terrains communaux pour une durée de 15 ans précisent les engagements contractuels de l'ANA-CEN Ariège en ce qui concerne l'usage et les aménagements de ces espaces dont l'accès reste libre pour le public. Ces conventions s'inscrivent dans un accord-cadre par lequel les équipements extérieurs de l'ANA-CEN Ariège contribuent à l'animation des espaces communaux du centre du village.



au lieu-dit Bente Farine. Les dégâts sont importants (emprise de 10 mètres, rochers éboulés, arbres arrachés), des plaintes ont été déposées par plusieurs propriétaires dont la commune de Cos. L'enquête est en cours.

L'été perturbé par une violation de propriété sous le Pech de Cos

Une piste sauvage a été réalisée sur 1 km sans autorisation des propriétaires au travers des landes boisées

L'agenda 2025 du Comité des fêtes

Un agenda toujours bien fourni !

Avec des animations à thème appréciées dans un large rayon autour de Cos. Et qu'en pensent les Cossois ? Le comité des fêtes les souhaite plus nombreux, sa prochaine assemblée générale du 24 février 2026 les invite à venir discuter du programme de l'année

- **MAI** : vide grenier
- **JUIN** : grillade de la Saint-Jean
- **JUILLET** : fête du village
- **AOÛT** : séance de cinéma en plein air



Fête du village



Soirée « années 80 »



Brasero de la Saint-Jean



Vide grenier



Animation de soirée



Fête du village



Fête du village



Rencontre jeux de société



Séance de cinéma



Séance de cinéma

La poursuite des travaux

Route du Rieutort



La réparation des dommages du Rieutort et de Campagne

Le passage busé de la route de Rieutort a été remis en état en consolidant le talus par un enrochement et en augmentant le diamètre de la buse ($\varnothing 600$). Le revêtement de la chaussée en enrobé à chaud sera réalisé dans la prochaine tranche du programme de voirie sur fonds de concours de L'agglo Foix-Varilhes. La protection du chemin de Campagne contre les ravinements répétés sera réalisée durant l'hiver.

Le pré-aménagement de l'esplanade de Rouzaud

La 1^{ère} tranche a été menée à son terme avec la création du parking communal et le reprofilage des talus (esplanade et descente piétonne depuis la mairie). La 2^e tranche prévoyant l'aménagement de l'itinéraire piéton depuis le terrain de boules a dû être différée dans l'attente d'aides publiques. Dans le même temps, la rénovation du revêtement de chaussée de la rue de Rouzaud se poursuit et sera achevée au printemps 2026.



Parking de Rouzaud



Chaussée de la rue de Rouzaud



La sécurisation de la circulation sur la route de Lizonne

L'activité d'une exploitation agricole à Lizonne se traduit par un trafic répété de lourdes charges dépassant la limitation de tonnage du seul itinéraire d'accès, sachant que cette activité est confortée par la construction d'un hangar agricole de 2 500 m². Ceci implique la vérification du tonnage par essieu admissible par la voie communale reposant sur un mur de pierres sèches non conçu pour une telle sollicitation. Le diagnostic géotechnique commandé par la commune de Cos confirme la fragilité du soutènement de la voie et préconise son renforcement ponctuel afin de supporter la charge correspondant aux passages actuels. L'estimation de ces travaux est en cours, en vue de la recherche d'un financement auquel la participation de la commune de Vernajoul sera sollicitée. Par précaution, le tonnage est temporairement limité à 9 tonnes. En outre, l'impossibilité de croisement des véhicules contraint les riverains à des manœuvres délicates et dangereuses. A l'approche du chantier de construction, la commune de Cos a procédé, en urgence, à l'aménagement de trois refuges de croisement pour sécuriser la circulation.

La DECI⁽¹⁾

La réalisation de la citerne de 90 m³ prévue pour la protection des habitations et des bâtiments agricoles du hameau de Lubenac est suspendue à l'autorisation, par le Conseil départemental gestionnaire de la D811, d'un nouvel accès en un lieu sans visibilité nécessitant une signalisation routière renforcée. En cas de report de cette opération, l'implantation d'une citerne de 60 m³ a été étudiée pour la protection du hameau du Bastié. Les conditions de financement imposent une réalisation d'ici l'été 2026.

⁽¹⁾ défense extérieure contre l'incendie



La performance énergétique de deux logements communaux

Programmés initialement pour cet automne, ces travaux concernant le logement au-dessus de la mairie et celui du « 16 route de la Plane de Caussou » ont été reportés au printemps 2026 pour convenance des locataires. L'amélioration de l'isolation et le changement du mode de chauffage visent un niveau de performance C.



ÉTAT CIVIL

Vous trouverez ci dessous la liste des naissances, mariages et décès pour l'année 2025.

• NAISSANCE

Raphaël JAEN, né le 10 novembre, fils de Xavier JAEN et Chloé BABY

Félicitations aux heureux parents et tous nos voeux de santé et prospérité au bébé.

• MARIAGE

Julia ANDREEV et Sylvain QUAINON, le 21 octobre

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur

• DÉCÈS

Jean VALADE, le 24 février

Andrée VALADE, le 02 mai

Gilbert BLAZY, le 13 mai

Antoine VILLENEUVE, le 11 septembre

Paul VERGÉ, le 12 novembre

Sincères condoléances aux familles en deuil.

Tarifs de location de la Salle Polyvalente

		Grande Salle	Petite Salle
Habitants de Cos	1 jour 2 jours	200 € 250 €	100 € 150 €
Extérieurs à Cos	1 jour 2 jours	300 € 400 €	200 € 250 €
Tous usagers > la journée au delà de 2 jours		100 €	
Réunion administrative 1/2 journée (sans accès à la cuisine)		120 €	60 €
Option ménage > forfait		100 €	50 €

Gratuité pour les associations locales de Cos

ANA-CEN : tarif Habitants Cos et 1/2 tarif réunion administrative

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le mardi : 14h à 17h30

Le vendredi : 14h à 16h

Permanence des élus, le mardi de 17h à 18h30

05 61 65 39 79

E-mail: mairiedecos@orange.fr

www.mairiedecos.fr

Tarifs du camping municipal

	Haute saison ⁽²⁾	Mi-saison ⁽³⁾	Basse saison ⁽⁴⁾
Tarif journalier⁽¹⁾			
Personne adulte	5 €	4 €	3 €
Personne adulte (long séjour) ⁽⁵⁾	5 €	3 €	2 €
Enfant de moins de 12 ans	2 €	2 €	2 €
Emplacement	5 €	5 €	5 €
Emplacement randonneur ⁽⁶⁾	2 €	2 €	2 €
Garage mort ⁽⁷⁾	-	5 €	3 €
Electricité 6 ampères		3 €	
Electricité 10 ampères		4 €	
Lave-linge (jeton + lessive)		4 €	
Service annexe ⁽⁷⁾		1 €	
Chalet			
(la semaine) ⁽⁸⁾	4 places 6 places option ménage	350 € 450 € 100 €	250 € 400 € 100 €
Chalet (au mois)	4 places long séjour ⁽⁵⁾	-	600 € 500 €

Ouverture du 1^{er} février au 30 novembre

(1) hors taxe journalière de séjour : 0,29 € par pers. adulte / (2) juillet - août (3) mai - juin et septembre - octobre (4) février - mars - avril et novembre (5) de 1 à 3 mois, sous conditions / (6) sans véhicule / (7) selon circonstances (8) possibilité court séjour 3 jours et plus hors haute saison

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

• LE COMITÉ DES FÊTES

Jean-Pierre CLARKE,
président

06 74 94 86 08

• LES COS BOYS

Christian FAUROUX,
président

06 10 52 75 63

• L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AICA

Corentin DEJEAN, président
06 33 46 15 37

Les transports publics

- . le transport scolaire
circuit quotidien, plusieurs haltes sur la commune
- . le bus départemental à 1€
un arrêt sur la D117
- . la navette urbaine F'Bus
ligne 4 –arrêt au Cardié (D17 direction Saint-Pierre de Rivière)
- . le transport à la demande (TAD)
2 navettes quotidiennes aller-retour les mardi, mercredi, vendredi et samedi
prise en charge à domicile sur réservation la veille : tél. 05 32 74 18 15 ou www.lagglobus.fr

Le ramassage des déchets

- . ordures ménagères
- . les déchets recyclables
- . les encombrants
- . le verre
- . le papier
- . les déchets verts

relèvement des containers individuels à **couvercle vert** le lundi des semaines impaires⁽¹⁾

relèvement des containers individuels à **couvercle jaune** le lundi des semaines paires⁽¹⁾

ramassage sur demande au Smectom

trois containers sur la commune (mairie, Barthe, La Plaine de Caussou)

deux containers sur la commune (Barthe, La Plaine de Caussou)

à apporter à la déchetterie du Smectom à Foix

compostage individuel encouragé⁽²⁾

(1) à sortir la veille au soir

(2) kyosque de broyage de branches disponible à 3 reprises par an, dates à convenir avec le Smectom